



COLLOQUE LA MEDIATION PAR L'ANIMAL

**DES MODALITES D'INTERVENTIONS
DIFFERENTES
POUR UN IMPACT FORT
AU SEIN DU SOCIAL ET DU MEDICO-SOCIAL**

Proposé par l'Association AGIR ET GRANDIR ENSEMBLE



LUNDI 26 OCTOBRE 2009



**CENTRE D'HEBERGEMENT ET DE REINSERTION SOCIALE
LE GRAND SAUVOY
17, ROUTE DE METZ - 54 320 MAXEVILLE**



AVEC LE SOUTIEN DU CONSEIL REGIONAL DE LORRAINE



COLLOQUE

LA MEDIATION PAR L'ANIMAL

DES MODALITES D'INTERVENTIONS DIFFERENTES POUR UN IMPACT FORT AU SEIN DU SOCIAL ET DU MEDICO-SOCIAL

Les Activités associant l'animal (les AAA) et la médiation animale sont des thèmes de plus en plus porteurs dans le secteur social et médico-social.

Les bienfaits de la présence de l'animal de compagnie sur la santé humaine ne sont plus à démontrer. Par ailleurs, nombre de travaux et d'expériences ont pu mettre en évidence les atouts de l'introduction d'un animal auprès de personnes en situation de fragilité.

Les initiatives et les projets associant l'animal se multiplient depuis quelques années ; toutefois les programmes d'AAA, du fait de la spécificité et de la technicité qu'ils requièrent restent encore à développer, à soutenir et à optimiser.

La diffusion de connaissances, l'échange de savoirs et d'expériences, la mise en relation d'acteurs ou de porteurs de projets sont des éléments fondamentaux ; ce sont d'ailleurs les objectifs recherchés par notre Association au travers l'organisation de colloques.

L'engouement suscité par la première rencontre organisée en 2008 en Lorraine sur le thème : **Activités de soins et relations d'aide associant l'animal** a souligné l'intérêt du sujet au sein des secteurs social, médico-social mais également du sanitaire.

Ce second colloque proposé cette année s'inscrit en complémentarité de la journée organisée en 2008 et reste centré sur les activités associant le CHIEN.

Des aspects non traités quant aux publics pour lesquels les AAA peuvent présenter un impact fort se verront abordés : familles en difficultés sociale, personnes incarcérées, public en situation d'exclusion sociale, personnes polyhandicapées.

Après avoir exploré les différents mécanismes influant sur le développement de l'enfant, cette année c'est au lien Homme/Animal de compagnie et à l'impact de cet attachement que nous nous intéresserons.

Les diverses formes d'intervention de l'animal auprès du public se verront déclinées et illustrées par la présentation de programmes très différents quant au temps et aux modalités de présence de l'animal dans l'établissement et aux contraintes qui en découlent pour les structures.

D'autres aspects, tels que les facteurs-clé de réussite des programmes d'AAA seront approfondis, et le positionnement de ce type d'activité dans la sphère juridique sera de même abordé.



Programme de la journée

✓ 8H30 - ACCUEIL DES PARTICIPANTS -

✓ 8H45 - OUVERTURE :

- Rachel PECHEUR-DENNINGER Fondatrice de l'Association Agir et Grandir Ensemble.
- Monsieur Gérard BERBAIN : Président Association Le Grand Sauvoy

INTRODUCTION : Les AAA d'hier à aujourd'hui.

- Dr Didier VERNAY : Neurologue CHU de Clermont-Ferrand, Président de l'AFIRAC (1), Membre de la FITRAM (2), Responsable du DU " Relation d'aide par la médiation animale" :

AXE 1 - Exclusion Sociale et Réinsertion-

✓ 9h10 / 9h35 - La relation Homme/Animal en réinsertion sociale -

Gérard BERBAIN Président de l'Association Le Grand Sauvoy (Nancy)

Le CHRS géré par cette association est l'un des rares centres d'hébergement en France dans lequel les personnes sont admises avec leur animal de compagnie ; ces derniers étant accueillis dans les chambres ou en studios avec leurs maîtres.

✓ 9h35 / 10h30 - Adultes en situation d'exclusion et d'isolement : pour le maintien du lien Homme/Animal -

Sabine ROUBIRE Responsable Association Lianes (Alsace)

L'association développe un panel d'activités dans le but d'aider des personnes en difficulté à garder et à gérer leur animal de compagnie malgré les situations complexes dans lesquelles elles se trouvent (personnes âgées à domicile ou en établissement, personnes en situation d'exclusion sociale, personnes malades, etc...).

PAUSE 10h30 / 11h00

✓ 11h00 / 11h45 - Des animaux en prison, du mythe à la réalité ! Comment l'animal peut-il contribuer à la lutte contre le suicide en prison ...

Patricia ARNOUX Zoothérapeute en établissements de santé, éducatif et carcéral en Alsace.

Mme ARNOUX intervient dans différentes unités de la maison d'arrêt de Strasbourg : quartier des femmes, quartier des mineurs, entre autres. Suite aux résultats obtenus dans le cadre du premier programme mis en place dans une optique de prévention du suicide en prison, ses

interventions s'amplifient, les objectifs se diversifient et son co-équipier (un golden retriever) est secondé par une équipe à poils et à plumes... .

(1)AFIRAC : Association française d'information et de recherche sur l'animal de compagnie

(2) FITRAM : Fédération internationale des thérapies et relation d'aide à médiations.

AXE 2 - L'appui à la fonction parentale-

- ✓ **11h45 / 12h15 - AAA et familles en difficulté sociale -**
Rachel PECHEUR-DENNINGER Directrice Service de Promotion de la Médiation Canine AAGE
Impact que peut présenter le travail sur la thématique du chien auprès de familles en situation sociale difficile. Illustrations relatives à une journée d'animation organisée dans le cadre d'un REAAP (réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents).
- ✓ **12h15 / 12h45 - Le chien d'éveil au sein de la famille -**
Marie-Claude LEBRET Directrice et fondatrice de l'association Handi'chiens ex ANECAH (Alençon) :
Les chiens d'éveils reçoivent une éducation rigoureuse et spécifique et sont remis à des parents d'enfants handicapés à des fins d'aide et de soutien en direction de leur enfant (éveil, stimulation dans les apprentissages, soutien psycho-affectif, etc..).

PAUSE Déjeuner 12h45/14h

AXE 3 - Programmes d'AAA⁽¹⁾ : des modalités multiples et variées mais une rigueur et un professionnalisme constants et incontournables.

- ✓ **14h /15h- Le chien d'accompagnement social en structures médico-sociales -**
Marie-Claude LEBRET Handi'chiens Alençon.
Illustration en MAS (maisons d'accueil spécialisé) et en maisons de retraite.
- ✓ **15h / 15h30 - Un Projet d'Activités associant le chien, mené hors établissement, avec des enfants d' IME -**
Hélène THROMAS Association les 4 pattes pour l'amitié - Educatrice spécialisée (Alençon)
Un bel exemple de partenariat, de mobilisation et d'ouverture sur l'extérieur pour des enfants déficients intellectuels.
- ✓ **15h30 / 15h45 - Le chien visiteur -**
Isabelle de Tournemire - Directrice Fondatrice Association Parole de chien (Paris).
Illustrations en maisons de retraite et en foyer d'accueil pour adultes handicapés.

PAUSE 15h45 /16h15

- ✓ **16h15 / 16h40- Les coulisses de l'activité de Chien Visiteur**
Isabelle de Tournemire - Directrice Fondatrice Association Parole de chien (Paris).

Si cette activité permet aux établissements qui en bénéficient de faire profiter leurs résidents des bienfaits de la présence animale, elle requiert néanmoins pour l'association qui la mène une organisation spécifique et un travail rigoureux et conséquent pour aboutir à une action répondant aux critères de sérieux, de qualité et de sécurité indispensables dans ce domaine d'intervention.

(1) AAA : Activités associant l'animal

- ✓ **16h40 / 17h10 - Analyse et gestion des risques liés à la présence du chien en établissements médico-social-**

Robert KOHLER, Directeur Maison de retraite La Roselière (Alsace)
Bernadette RAPPIN, Cadre de santé, Maison de retraite La Roselière (Alsace)

- ✓ **17h10 / 17h30 - Le positionnement du droit vis-à-vis de la présence animale en établissement.**

Robert KOHLER, Directeur Maison de retraite La Roselière (Alsace)

- ✓ **17h30 / 18h - Echanges avec la salle**

- ✓ **18h Fin de la journée.**

~~~~~

# COLLOQUE 26 Octobre 2009

## LA MEDIATION PAR L'ANIMAL

### BULLETIN D'INSCRIPTION

*A retourner avec votre règlement à*

**AAGE, Uriopss Lorraine, 2 Rue J.Piroux, 54 140 Jarville la Malgrange  
Avant le 15 octobre 2009**

**DROITS D'INSCRIPTION :** Incluant collations durant les pauses - repas de midi - actes du colloque.

- Etablissements adhérents : 145 €      ■ Non adhérents : 165 €      ■ Individuels : 85 €
- Etudiants : 40 € (hors repas).

#### Modalités :

- Les inscriptions seront enregistrées selon leur ordre d'arrivée. Seules les inscriptions accompagnées du règlement seront prises en compte.
- Les annulations écrites envoyées à l'AAGE avant le 1<sup>er</sup> octobre 2009 donneront lieu à remboursement des frais d'inscriptions ; toutefois la somme de 50 € sera retenue.
- Une attestation de présence et d'acquiescement des frais d'inscription au colloque sera remise à chaque participant en fin de journée.

**Renseignements :** AAGE Tél : 06 -72- 17-11 -21

Mail : [rachel.denninger@orange.fr](mailto:rachel.denninger@orange.fr)

**NB :** N° de déclaration d'activité auprès du préfet de région de Lorraine : 41 54 02757 54.  
*Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'Etat.*

Site internet <http://aage.asso-web.com>

---

#### IDENTIFICATION du participant :

NOM : .....

PRENOM : .....

ORGANISME : .....

ADRESSE : .....

.....

TEL : ..... COURRIEL : .....

Je m'inscris au colloque *La Médiation par l'animal* et m'acquiesce des frais d'inscriptions :  
..... € par chèque libellé à l'ordre de : **Association Agir et Grandir Ensemble.**

*NB : Pour les étudiants, merci de joindre la copie de la carte d'étudiant*

Fait à ..... le..... 2009      Signature :





